

Les meetings publics du soir

Autor(en): **Quinche, Antoinette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 311

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voici : Pardonnez-moi d'abord de vous avoir donné tant de détails sur la première réunion, et ne pas vous avoir parlé du reste du Congrès. Mais cette séance fut typique, tandis que les autres pouvaient ressembler à d'autres Congrès que vous connaissez mieux que moi. Mais celui-ci a eu avant tout un soleil dont la lumière a tout embelli et aplani : c'est l'amabilité inlassable de notre présidente internationale, Mrs Corbett Ashby, cette vraie amabilité du cœur qui sait toujours trouver les paroles à dire, et dont le sourire enchanteur a conquis tous et toutes, y compris la jeunesse ! Cette jeunesse qui, pour la première fois, avait répondu à l'appel de la génération précédente, a, par sa participation en nombre imposant, donné un caractère tout spécial à bien des réunions. Et en troisième lieu, relevons, comme caractéristique de ce Congrès de Berlin, la prédominance de l'idée de paix, préoccupation intense du *Board* comme de plusieurs des pays affiliés. L'atmosphère de cordialité créée par les femmes allemandes organisatrices du Congrès, cette organisation elle-même qui fut admirable sous tous les points de vue, ont certainement aussi contribué au rapprochement si nécessaire des peuples. Ainsi vous me voyez rentrer au pays, heureuse d'avoir vécu ces six journées internationales, entraînée par ce flot d'enthousiasme et d'espérance, et plus prête que jamais pour le travail national qui nous appelle.

A. D.-V.

Les Meetings publics du soir

Des trois meetings publics, organisés surtout dans un but de propagande, le premier devait familiariser les esprits avec l'idée de la police féminine, le second devait donner l'occasion d'entendre des femmes députées, et le dernier était consacré à la paix. Ces trois séances furent extrêmement fréquentées par une population féminine berlinoise très enthousiaste. Toutes les salles furent trop petites, et les murs résonnèrent du bruit des applaudissements vibrants du public.

Arrivées cinq minutes en retard, le lundi soir, au *Lehrervereinshaus* où avait lieu la séance sur la police féminine, nous apprîmes que la salle était bondée, qu'une deuxième salle préparée à la hâte était déjà remplie, et qu'on était en train de chercher une troisième salle pour y faire entrer le reste de la

foule. C'est dans cette troisième salle, remplie en un clin d'œil, que nous avons trouvé place, et que nous avons entendu les orateurs qui venaient répéter pour la troisième fois le discours qu'ils avaient pensé n'avoir à prononcer qu'une fois !

Le secrétaire d'Etat Abegg, représentant du Ministère de l'Intérieur, un peu ahuri d'être bousculé dans cette troisième salle, prit d'abord la parole et affirma sa confiance dans la mission de la femme dans la police. L'opposition que l'on fait à la police féminine vient de ce que l'on croit généralement que la police est uniquement là pour sévir, alors qu'au contraire son rôle est de protéger et d'aider la population. Or, c'est là une tâche dans laquelle le concours des femmes est indispensable. La Prusse a organisé une police féminine depuis 4 ans. Elle en est très contente et cherche à la développer.

En attendant l'arrivée de Commandant Allen qui parlait dans la deuxième salle, Mrs. Corbett Ashby expliqua l'organisation de la police féminine anglaise qui est une police privée mise au service de l'Etat. Puis Miss Mary Allen, que l'on appelle « Commandant » Allen, et qui porte son uniforme masculin avec une grâce très féminine, parla de l'utilité et de l'importance de la police féminine. Lorsqu'un crime a été commis par une femme, un infanticide par exemple, et que la police doit faire les premières constatations, ce n'est pas un homme qui doit entrer dans la chambre de la mère coupable pour faire l'enquête ; seule une femme devrait être chargée de ce travail.

Enfin, pour terminer, M^{lle} Meyer, fonctionnaire au Ministère de l'Intérieur, parla de l'organisation de la police féminine en Prusse où les femmes sont chargées essentiellement de la police auprès des femmes et des jeunes filles, de la surveillance des restaurants de nuit, des interrogatoires des enfants. Les membres de la police féminine prussienne ne portent pas d'uniformes et ne sont pas armées.

La séance du mardi soir, intitulée : *Les Résultats importants du Suffrage Féminin* eut lieu au Reichstag, sous la présidence de M^{me} Plaminkowa, sénateur de Tchécoslovaquie. Bien avant l'heure, la grande salle du Reichstag était remplie, et l'on dut, comme la veille, ouvrir une deuxième salle où les oratrices se rendirent pour répéter leur discours.

La parole était aux pays affranchis. Tour à tour, des femmes

nous célébrons un triomphe plus grand : la conquête de la liberté spirituelle par la moitié du genre humain, qui a elle-même jusqu'ici dressé des obstacles à son propre progrès, avec une incompréhension inconcevable.

Autrefois, même lorsqu'ils ont conquis leur liberté, les hommes l'ont refusée aux femmes et lorsqu'ils ont été politiquement opprimés, en contemplant l'abaissement encore plus profond des femmes ils ont retrouvés leur propre estime.

Le préjugé du sexe est si fort, qu'il est presque impossible à un homme ou à une femme d'envisager le mouvement féministe froidement et sans passion. Nous ne pouvons certainement pas ici prétendre à l'impartialité car nous sommes profondément fières d'être au service de ce mouvement et d'être ses porte-étendards à travers le monde.

Notre mot d'ordre est « Liberté de Servir ». Nous avons toujours été autorisées à servir, mais le droit ne nous a pas été accordé de donner toute notre mesure. Qu'il est ridicule de comparer la valeur du travail exécuté à contre-cœur par le serf ou par l'esclave avec le don fier et volontaire et de l'homme libre ! Quelle exagération de l'esprit critique que de condamner la poudre sur le visage d'une femme et de célébrer la poudre à canon qui fauche ses fils.

Et pourtant, avec quelle timidité hommes et femmes sont-ils arrivés à la conviction que les femmes aussi ne peuvent donner toute leur mesure que lorsqu'elles sont spirituellement et économiquement libres. Dans combien de pays, l'Etat, l'Eglise et notre nouveau maître, la presse, interviennent-ils pompeusement aujourd'hui au

sujet des jupes ou des manches des femmes, tandis que les femmes, à la sueur de leur front, peinent pour gagner leur portion congrue, dans les usines, et que les bébés de mères trop jeunes et affamées meurent comme des mouches dans des bouges surchauffés.

Fixons-nous à nous-mêmes, femmes, un idéal plus vrai, et consacrons-nous à la paix dans le monde, au bonheur et à la dignité dans le travail, à une participation entière aux responsabilités à la maison et dans l'Etat.

La maîtrise des forces de la nature par l'homme risque de causer sa propre destruction. Les problèmes de la vie sont infiniment compliqués par notre conquête de l'espace et du temps. L'organisation des besoins quotidiens de l'homme est nécessairement universelle, ainsi que le montre l'approvisionnement de nos villes en denrées alimentaires, et celui de notre industrie en matières premières. Ces besoins mondiaux se manifestent trop fortement pour laisser subsister le préjugé de sexe, et nous constatons qu'il nous faut développer dans chaque homme et dans chaque femme chaque once de leurs facultés si leurs pays doivent survivre à la concurrence mondiale. L'organisation de la vie demande aujourd'hui des qualités personnelles exceptionnelles de direction, d'initiative et de jugement. Pouvons-nous nous permettre de gaspiller plus longtemps ces facultés en privant les hommes et femmes de cette discipline personnelle qui est développée par la liberté et la responsabilité ? L'Alliance personnifie l'aspect politique d'aspiration vers la responsabilité et la liberté. Nous nous occupons avant tout des Gouvernements et des Parlements. Dans ces luttes, la po-

politiques d'Allemagne, de Norvège, des Etats-Unis, de Belgique, d'Angleterre et d'Ukraine, exposèrent les résultats acquis dans leur pays depuis que les femmes siègent au Parlement, et le programme de leurs députées. M^{me} With expliqua comment en Norvège, les femmes en vinrent à créer un parti féminin (*Frauenpartei*) parce qu'elles ne pouvaient pas arriver, en restant dans les partis organisés, à faire nommer leurs candidates au Parlement. M^{me} de Craene exposa la situation curieuse de la Belgique, où les femmes sont éligibles au Parlement, mais pas électrices. Les deux femmes qui siègent, l'une au Sénat et l'autre à la Chambre, ont donc été nommées uniquement par des hommes. Notons que, par une délicate attention vis-à-vis de ses auditeurs allemands, M^{me} de Craene n'a pas dit qu'il y a tout de même quelques femmes qui votent en Belgique: ce sont les mères et les épouses des soldats morts à la guerre. On leur leur a exceptionnellement donné le droit de vote, en partant de l'idée que, par leur intermédiaire, c'est la voix du disparu qui se fait entendre.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler aussi les belles paroles de Miss Rathbone, membre de la Chambre des Communes, qui rappela que la grande et principale tâche des femmes députées doit être de travailler à développer l'amitié entre les nations, afin de consolider la paix.

Ceci nous amène à la dernière séance publique consacrée à la paix. Là aussi la salle Kroll était bondée d'un public aimable et enthousiaste. Très belle séance dans laquelle tous les discours furent empreints d'un esprit de dignité et d'idéal. Il serait impossible de résumer ici les onze ou douze discours qui furent prononcés. Notons celui du ministre Wirth, parlant au nom du gouvernement du Reich, qui exprima l'espoir d'une entente entre la France et l'Allemagne et d'une collaboration de ces deux pays pour le bien de l'humanité. Le comte Bernsdorff, président de la Ligue pour la Société des Nations, parla du désarmement pour lequel l'aide des femmes est nécessaire. M^{lle} Gourd, parlant de la Société des Nations, cita le joli proverbe japonais qui dit que, lorsque deux personnes sont assises dix minutes sous le même arbre, leurs âmes s'unissent dans les temps à venir, et émit l'espoir qu'à la Société des Nations, les âmes des peuples s'uniront peu à peu, puisque leurs représentants sont souvent assis longtemps ensemble...

litique des partis oublie souvent l'intérêt des femmes, qu'elles soient considérées comme individus, comme fondatrices de foyer, comme valeur pour l'industrie, ou comme facteur important de la consommation. Notre Alliance existe afin d'attirer dans l'arène politique l'attention sur ces problèmes. En cela, nous nous distinguons nettement des vastes organisations féminines qui unissent dans des groupements internationaux des formes diverses d'œuvres de bienfaisance ou d'éducation; mais d'autre part, nous nous distinguons également des organismes internationaux spécialisés, tels que les sociétés pour la paix ou les organisations professionnelles telles que celles des Coopératives féminines ou la Fédération des Femmes diplômées des Universités. Nos relations avec elles ont le caractère le plus cordial et le plus amical, tant au point de vue national qu'au point de vue international. Notre longue lutte pour l'obtention du droit de vote nous a donné un entraînement politique hors de pair et nous connaissons le mécanisme du Gouvernement, la procédure des Parlements, la faiblesse et la force des partis politiques.

Nous comprenons que maintes questions paraissent encore insolubles, celle, par exemple, de l'incompatibilité apparente d'une part entre les droits de la femme dans la société, en sa qualité d'individu jouissant de la liberté politique, sociale et économique de l'adulte et, d'autre part, entre ses devoirs de mère de la race.

De tels problèmes ne peuvent pas trouver une solution immédiate et universelle. Ils peuvent seulement être abordés par la discussion, l'expérience et le rapprochement international de ces diverses expériences. C'est là l'utilité essentielle de notre Congrès.

Il faudrait pouvoir résumer encore les belles paroles de M^{me} Bäumer (Allemagne) et de M^{me} Schwab (France). M^{me} Naidu, poétesse hindoue, rappela que son pays est le seul qui ne soit pas encore libre et pour qui la paix est une prison. Enfin Mrs. Ashby termina en faisant appel à toutes les femmes qui doivent travailler pour la paix. Si les femmes n'ont eu aucune responsabilité dans la dernière guerre, elles ne pourront en dire autant, au cas où une nouvelle guerre éclaterait, puisqu'elles ont obtenu maintenant les droits politiques. Il faut qu'elles se rendent compte de leur responsabilité.

Antoinette QUINCHE, avocate.



Cliché Jus Suffragii

M^{lle} Annie FURUJHELM (Finlande)

La première femme au monde qui ait fait partie d'un Parlement, et l'une des fondatrices de l'Alliance, qui a rappelé à la séance d'ouverture les victoires obtenues durant ces dernières vingt-cinq années.

Suivez ce Congrès, jugez-vous sur ses résultats. Nous ne demandons ni compliments ni indulgence. Nous consentons à être jugées sur le résultat de nos efforts. Nous demandons que baisse le taux de la mortalité de la jeunesse et de la vieillesse, nous demandons une meilleure instruction pour tous; l'amélioration des conditions de travail; la protection de la famille; et enfin qu'un véritable idéal moral plus élevé ne permette plus de tolérer publiquement une morale différente pour l'un et l'autre sexe.

Les hommes prétendent que lorsqu'ils travaillent ils sont guidés par la logique, alors que les femmes le sont par leur instinct. Nous nous inscrivons en faux contre ces deux affirmations. Se fier aujourd'hui à l'instinct plutôt qu'à l'expérience, même dans le domaine de la maternité, c'est pour les femmes courir au désastre. Il est probable que les hommes primitifs et les femmes primitives étaient doués d'un instinct suffisant pour faire face aux dangers primitifs. Le fait n'a qu'un intérêt académique. Les hommes ont vanté l'instinct de la femme pour éviter de leur donner une éducation et une instruction solides; et comme nous sommes tous paresseux, les femmes ont trop souvent caché leur incompétence sous cet accord tacite. L'instinct n'empêche pas une vache de manger des feuilles empoisonnées; comment rendrait-il une femme, parce qu'elle est mère, capable d'analyser le contenu d'une boîte de lait condensé? Nous sommes le sexe logique puisque nous appliquons la formule simple de «chacun selon ses facultés». L'égalité économique est nécessaire pour un travail indépendant, et elle est également nécessaire à la femme pour savoir choisir lorsqu'il s'agit